# POTON DE SAINTRAILLES

# MARÉCHAL DE FRANCE

(1390? - 1461)

PAR

#### A. TAUSSERAT

ATTACHÉ AU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

I

# ORIGINES DE SAINTRAILLES.

 $(x I^e - x v^e s.)$ 

Le manoir de Saintrailles. — Étymologie du nom. — Les premiers ancêtres de Poton. — Alliances des Saintrailles avec les Albret. — Fort-Sanche, père de Poton, prend parti pour le comte d'Armagnac contre Gaston de Foix; il est fait prisonnier à la bataille de Laugnac (5 déc. 1362). — La postérité de Fort-Sanche.

H

LES DÉBUTS DE SAINTRAILLES. (1415-1418)

La date de sa naissance demeure inconnue; on peut toutefois la placer approximativement aux environs de 1390. Même obscurité sur ses premières années. — Dès 1415, on le voit guerroyant dans le pays de Foix, sous les ordres du comte d'Armagnac, avec Barbazan, Lahire, etc. — Au lendemain de la retraite précipitée du dauphin à Melun, le 30 mai 1418, Saintrailles accourt lui offrir ses services, en compagnie de Lahire, désormais son inséparable frère d'armes.

#### Ш

coucy. — crépy-en-laonnais. (1418-1421)

Pierre de Saintrailles, capitaine de Coucy pendant la captivité de Gaucourt en Angleterre, est surpris et tué (février (1419). — Poton et Lahire prennent le commandement des bandes de Picardie. — Défaite des sires de Longueval et de Saveuse. — Saintrailles et Lahire s'emparent de Crépy-en-Laonnais (déc. 1419), puis, capitulent devant l'armée du duc de Bourgogne (février 1420).

#### ΙV

SAINT-RIQUIER. — MONS-EN-VIMEU. (1421-1422)

Saintrailles prend part à la campagne de Normandie et assiste au siège d'Alençon (mai 1421). — Bloqué dans Saint-Riquier par les troupes de Jean de Luxembourg et de Philippe le Bon, il est arrêté au passage de la Blanquetaque et fait prisonnier à la bataille de Mons-en-Vimeu (30 août 1421). — Racheté par le duc de Bourgogne et délivré au mois d'octobre suivant, Poton reprend la campagne et fixe sa résidence à Guise.

#### V

CRAVANT. — HAM ET GUISE. (1423-1424)

En avril 1423, Saintrailles se distingue dans les joutes données à Arras devant Philippe le Bon. — Le 31 juillet

1423, il est pris à la journée de Cravant. — Remis en liberté, il se rend maître par ruse, le 3 octobre, de la ville de Ham, où le comte de Ligny parvient à son tour à le surprendre peu de temps après. — Il tombe ensuite dans une embuscade, aux portes de Guise, et n'est libéré qu'à condition de s'éloigner définitivement de cette place.

#### VI

VERNEUIL. — BRAISNE-LE-COMTE. — ROCHEFORT-EN-IVELINE. (1424-1425)

Le 17 août 1424, Saintrailles assiste au désastre de Verneuil. — En février 1425, il est à la prise de Braisne-le-Comte, en Hainaut, dans l'armée du duc de Brabant, et dirige, en septembre, une attaque contre lord Scales, sous les murs de Bochefort-en-Iveline.

#### VII

ALLIANCE AVEC LE COMTE DE FOIX. — LE MANS. — MONTARGIS. — AFFAIRES DE LIMOUSIN. (1425-1428)

Par un acte signé à Jargeau, le 14 septembre 1426, Saintrailles promet son alliance au comte de Foix. — Il se trouve, en juillet 1427, à la levée du siège de Montargis, et intervient, en Limousin, dans le différend des habitants de Châlusset et de Pierrebuffière.

#### VIII

ORLÉANS ET JEANNE D'ARC. (1428-1429)

Poton, avec son frère aîné, Jean de Saintrailles, prend

une part active à la défense d'Orléans, et négocie vainement, auprès du duc de Bourgogne, la délivrance de cette cité (février-avril 1429).

#### IX

JARGEAU. — PATAY. — REIMS. (1429)

A la suite des combats de Jargeau et de Patay (18 juin 1429), Saintrailles accompagne, ainsi que son frère, le roi Charles au voyage de Reims, et assiste au sacre (17 juillet 1429). — Il reçoit, peu de jours après, la charge de grand écuyer.

#### X

COMPIÈGNE. — BATAILLE DU BERGER. — CAPTIVITÉ DE SAINTRAILLES.

(1430-1434)

Au cours de février 1430, Saintrailles tenait garnison à Compiègne, quand il quitta cette ville pour venir prendre part à de nouvelles joutes à Arras, devant le duc de Bourgogne. — Cantonné ensuite à Château-Thierry, il contribue, après la prise de la Pucelle, à la levée du siège de Compiègne (24 octobre 1430), et se fait prendre lui-même par les Anglais, à la bataille de Gournay, avec le fameux berger Guillaume (13 août 1431). — Il est envoyé captif en Angleterre.

#### XΙ

BEAUVAIS. — HAM. — GERBEROY. — LES TRÈVES D'ARRAS. — CAMPAGNE DE NORMANDIE.

(1432-1437)

Échangé, moyennant une forte rançon payée avec l'aide du roi, contre Talbot qu'il avait pris antérieurement à Patay, Saintrailles, après la mort de son frère Jean devant Lagny (10 août 1432), continue la guerre dans le Beauvaisis et défait le comte d'Arundel à Gerberoy (mai 1435). — Il viole, en août suivant, les trêves d'Arras, compromettant ainsi la conclusion de la paix avec la Bourgogne, et se mêle à la campagne du pays de Caux (nov.-déc. 1435). — Animosité des Anglais contre Saintrailles et les autres vaillants capitaines de bandes.

#### XII

SAINTRAILLES BAILLI DE BERRY. — ENTRÉE DU ROI A PARIS. — CAMPAGNE EN GUYENNE ET EN LANGUEDOC AVEC RODRIGUE DE VILLANDRANDO.

(1437 - 1439)

Saintrailles, devenu bailli de Berry en 1437, accompagne le roi au siège de Montereau. — A l'entrée solennelle dans Paris, le 12 novembre 1437, il le précède immédiatement, portant son heaume et sa couronne fleurdelisée. — Il conduit, pendant l'été de 1438, avec Rodrigue de Villandrando, les compagnies d'Écorcheurs en Guyenne et en Languedoc. — Ravages commis par leurs troupes dans ces régions; épouvante répandue sur leur passage (1438-1439).

# XIII

SAINTRAILLES DANS SA VIE PRIVÉE ET A LA COUR. —
SIÈGE DE PONTOISE. — JOURNÉE DE TARTAS. — COURSES
EN LORRAINE. — SIÈGE DE METZ.

(1436 - 1446)

Le 3 novembre 1436, Saintrailles épouse Catherine Brachet, dame de Salignac. — Distinctions dont ils sont l'objet à cette occasion. — Procès qui s'engage, au sujet de sa femme, avec les héritiers du sire de la Barde (1443-1450).

— Attitude de Saintrailles pendant la Praguerie (février 1440) et l'expédition de Normandie (mai 1440). — Il est avec le roi au siège de Pontoise, devant lequel il cède au dauphin Louis sa capitainerie de Château-Thierry (juillet 1441); à la journée de Tartas (juin 1442); au siège de Metz (août-septembre 1444). — Dans l'intervalle, pendant l'été de 1443, il s'enrôle dans les bandes de routiers de Robert de Saarbrück, damoiseau de Commercy, et partage le bénéfice de leurs exactions sur le territoire du Barrois. — Son administration en Berry.

## XIV

conquête de la normandie et du bordelais. (1447-1453)

Rôle militaire et surtout diplomatique de Saintrailles dans la conquête de la Normandie et du Bordelais, notamment pour la reddition de Rouen (octobre 1449) et de Bordeaux (juin 1451). — Il est nommé capitaine de Falaise après la prise de cette ville, le 6 juillet 1450. — Il reçoit successivement la baronnie de Tonneins (31 mars 1451), la seigneurie de Saint-Macaire (20 juin 1451), et Jean d'Armagnac lui engage, la même année, sa vicomté de Brulhois. — Lors de la seconde campagne de Guyenne, il ne se trouve pas à la victoire de Castillon (17 juillet 1453), étant occupé dans le Médoc, avec les comtes de Clermont et de Dunois, aux sièges de Saint-Macaire, Cadillac et Blanquefort.

### XV

SAINTRAILLES MARÉCHAL DE FRANCE. — EXPÉDITION DE ROUERGUE. — DERNIÈRES ANNÉES DE SAINTRAILLES. (1454-1461)

Sénéchal de Limousin dès 1434, comme le prouve une

quittance du 24 janvier de cette année (et non pas en 1453, selon l'assertion du P. Anselme), Poton de Saintrailles succède, le 1<sup>er</sup> avril 1454, au sire de Jaloignes, dans la dignité de maréchal de France. — Vers le même temps, de concert avec Girard le Boursier, commissaire royal, il fait construire à Bordeaux le fort du Hà et le château Trompette. — Il dirige l'expédition du comte de Clermont contre Jean d'Armagnac, dans le Rouergue (mai 1455). — Enfin il est nommé lieutenant et principal gouverneur de Bordeaux en l'absence du duc de Bourbon, par lettres du 30 octobre 1459. — Donations pieuses (1460). — Testament (11 août 1451). — Saintrailles meurt, le 7 octobre 1461, et son corps est inhumé dans l'église des Cordeliers de Nérac, aujour-d'hui détruite.

APPENDICE. - ICONOGRAPHIE DE SAINTRAILLES.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Réglement du 2 février 1866, art. 9.)